

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Le-nucleaire-a-l-heure-du>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Le nucléaire à l'heure du démantèlement**

30 mai 1995

Le nucléaire à l'heure du démantèlement

Il a fallu quarante ans pour bâtir le programme électronucléaire français. Il en faudra au moins autant pour démanteler les centrales les plus anciennes. Sur le terrain, étape après étape, les opérations vont engager des milliards de francs.

Discrètement, le programme électronucléaire français a pris son envol au cours des années 50, et les tranches nucléaires à uranium naturel graphite gaz (UNGG), remplacées en 1977 par celles à eau pressurisée (REP) de 900 et 1.300 mégawatts, se sont enchaînées presque sans discontinuer. Aujourd'hui, plus de 75 % de l'électricité produite en France par EDF est d'origine nucléaire.

La puissance nette installée du parc nucléaire (58.340 mégawatts) se répartit entre trente-quatre tranches REP 900, vingt tranches REP 1.300 et une tranche RNR 1.200 (réacteur à neutrons rapides), alors que quatre nouvelles tranches d'une puissance de 1.400 mégawatts chacune sont en cours de construction à Chooz et Civaux.

Neutraliser. Quarante ans et encore toutes leurs dents, pourrait-on dire d'elles ! Pour la totalité des centrales de la première génération (UNGG), dont l'espérance de vie est estimée à quarante ans, si l'heure de la retraite a déjà sonné, pour autant leur vigueur ne s'arrête pas dès l'arrêt de la production.

En un mot, il faut faire place nette et prévoir leur démantèlement ou leur « déconstruction », terme féroce derrière lequel se cache l'ensemble des opérations devant conduire, dans un délai plus ou moins long, à les effacer du paysage. En France, ces dernières années, plusieurs réacteurs EDF ont été arrêtés et les installations qui les abritent, démantelées au niveau 1 renforcé, voire au niveau 2 à moyen terme : les centrales graphite gaz de Chinon A1, A2 et A3 (Indre-et-Loire), de Saint-Laurent A1 et A2 (Loir-et-Cher), de Bugey 1 (Ain), le réacteur à eau sous pression de Chooz A (Ardenne), enfin, le réacteur à eau lourde de Brennilis (Finistère), le seul de ce type en France.

A plus long terme, toutes ces centrales sont prévues pour être démantelées jusqu'au niveau 3. « Le report au niveau 3 à une quarantaine d'années, pour des réacteurs tels que ceux qui équipent nos centrales, permet d'obtenir une réduction significative de la radioactivité résiduelle, notamment du cobalt 60, et de profiter des évolutions des techniques applicables au démantèlement et à la radioprotection », explique Laurent Stricker, directeur adjoint de l'exploitation du parc nucléaire à EDF production transport.

Aux centrales EDF, il convient d'ajouter la vingtaine d'installations (laboratoires de recherche, réacteurs de faible puissance), construits au début des années 50 par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Indépendamment de la centrale de Brennilis (EL4), dont les travaux de niveau 2 doivent être prochainement entrepris en collaboration avec EDF, le CEA prévoit de lancer plusieurs grandes opérations d'assainissement et de démantèlement jusqu'en l'an 2000.

Quelques exemples : les laboratoires de radiochimie de Fontenay-aux-Roses (bâtiment 18), le réacteur G1 et les cellules de retraitement de Marcoule dans le Gard (bâtiment 211), Elan II B à la Hague. « Les démantèlements au niveau 3 de l'ensemble des installations pilotes et industrielles de Marcoule, notamment l'usine de retraitement UP1 exploitée par Cogema, devraient engager vraisemblablement plus de 20 milliards de francs sur une période de vingt ans, montant à ventiler entre le CEA, Cogema, EDF et la Défense, propriétaires pour parties des différents bâtiments », précise Francis Lambert, chef de service de l'Unité de démantèlement des installations nucléaires (Udin) au CEA.

L'expérience accumulée sur ces sites pourra être mise à profit par les industriels chargés des programmes du siècle prochain, notamment pour le démantèlement progressif des cinquante-quatre réacteurs EDF construits tout au long de ces quarante dernières années. Mais, comme le précise Pierre Lecocq, directeur adjoint et technique à la direction de l'équipement d'EDF, « à l'inverse du CEA, le programme de démantèlement des centrales EDF, s'il a déjà commencé en ce qui concerne la filière de la première heure (UNGG), ne prendra vraiment forme qu'à l'approche de l'année 2015 ».

Eternel retour. Pour l'heure, EDF médite déjà sur la construction de nouvelles centrales électronucléaires en lieu et place des anciennes. EPR (European Pressurized Water Reactor), nom du futur îlot nucléaire franco-allemand à eau sous pression, étudié par Framatome et Siemens, sera sans nul doute le prochain fleuron de la technologie nucléaire. Un premier prototype de 1.450 mégawatts doit être intégré au prochain standard des centrales EDF (palier REP 2.000) destiné à succéder à l'actuel palier N4 en l'an 2000. On le constate, le « retour à l'herbe » n'est pas encore pour demain.